

Dubuc, Pierrette, Thibodeau-Brunet, Lise et Lecompte, Louis-Luc. *Thesaurus : Enfance inadaptée*. Québec, Éditeur officiel, 1979. 341 p. (Études et documents)

Jean Bouthillette et Raymond Caron

Volume 27, numéro 2, juin 1981

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1053822ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1053822ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Bouthillette, J. & Caron, R. (1981). Compte rendu de [Dubuc, Pierrette, Thibodeau-Brunet, Lise et Lecompte, Louis-Luc. *Thesaurus : Enfance inadaptée*. Québec, Éditeur officiel, 1979. 341 p. (Études et documents)]. *Documentation et bibliothèques*, 27(2), 82–83. <https://doi.org/10.7202/1053822ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1981

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

é
rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

du Québec, la bibliographie elle-même (p. 25-67), intitulée « Chronologie des parutions », aurait tôt fait de le dissiper. Elle ne compte pas moins de 253 numéros¹. Dans l'Introduction, on peut lire que 144 parutions sur les 253 que compte la bibliographie « ont été décrites de première main. Elles sont précédées d'un astérisque. »

« Parmi les données bibliographiques, nous avons retenu les éléments suivants : le titre et le sous-titre, l'adresse bibliographique (lieu, éditeurs, date), la collation (pagination, illustration, format), la collection et les notes. »

« Les notes ont été élaborées de façon à relever les distinctions entre les parutions. Elles font mention de la langue de l'édition, du type d'édition (scolaire, de luxe...) des éditions numérotées, du type d'illustration et de reliure de l'exemplaire décrit. » (cf. Introduction).

On apprendra presque avec émerveillement que *Maria Chapdelaine* a connu des éditions en 19 langues (exclusion faite de celles en français et en anglais — les plus nombreuses), et ce depuis le catalan, le gaélique et le grec jusqu'au japonais et au persan.

Les éditions sans date ont été placées à la fin de la bibliographie, tout juste avant les éditions « à paraître ». Enfin, on a repris dans une section autonome (p. 69-71) tout en leur conservant le numéro assigné dans la bibliographie générale, les bandes magnétiques, films, textes en braille, adaptations radiophoniques, pièces de théâtre et bandes dessinées.

L'ouvrage se termine par deux index : Index des éditeurs, préfaciers, traducteurs, adaptateurs, illustrateurs et Index des langues des publications et de leurs éditeurs.

Voici, malgré les quelques réserves mentionnées plus haut, une publication qui n'a pas fini de rendre service. Aucune recherche future sur Louis Hémon ne pourra l'ignorer. Le cas de *Maria Chapdelaine* est unique dans nos annales littéraires. Existe-t-il un autre ouvrage québécois ayant connu pareille diffusion ? Il est permis d'en douter et il faut féliciter la B.n.Q. d'avoir souligné son rayonnement universel d'une si agréable façon.

Un des membres de l'équipe de recherche nous signalait que, même si on a visé l'« exhaustion » — comme le dit l'Introduction — il est fort probable que des parutions de *Maria Chapdelaine* lui aient échappé. Il ne s'agirait alors, nous en sommes persuadé, que de cas rarissimes.

Qu'on nous donne d'autres bibliographies aussi bien faites et, qui sait, le genre prendra peut-être place parmi les livres de chevet !

Georges-A. Chartrand

Dubuc, Pierrette, Thibodeau-Brunet, Lise et Lecompte, Louis-Luc. Thésaurus : Enfance inadaptée. Québec, Éditeur officiel, 1979. 341 p. (Études et documents)

Un outil de plus s'ajoute, avec ce document, aux sources déjà passablement nombreuses qui pourraient servir à la création d'une banque d'information sur l'enfance en difficulté d'adaptation au Québec. Une volonté politique, une discipline plus poussée de la part des utilisateurs et des participants, une confiance en soi et une collaboration dans l'action en rendraient possible la réalisation.

Les auteurs ont produit un instrument attendu depuis longtemps. Leur probité intellectuelle et professionnelle s'expriment avec force dans ce bon exemple de thésaurus multidisciplinaire qui allie les termes descriptifs et le vocabulaire plus abstrait dans les domaines de l'éducation, de la psychologie, de la psychiatrie et du travail social.

Attentifs à la fois aux besoins des usagers et aux avis des experts, ils ont eu, au cours des années, le souci constant de revenir à la base pour s'assurer que leur vocabulaire correspondait bien au langage des utilisateurs potentiels. De nombreuses consultations les ont amenés à corriger et à nuancer leur instrument. Tout en menant ces démarches, le groupe était à l'écoute de spécialistes de toutes sortes. Il suffit de lire l'introduction pour voir qu'on a voulu bâtir un outil tenant compte des progrès techniques récents tout en demeurant ouvert aux disciplines connexes susceptibles d'apporter un éclairage complémentaire. On ne trouve d'un bout à l'autre de cet ouvrage que rigueur et précision des termes.

Ce thésaurus, sans son introduction, serait pratiquement inutilisable pour celui qui n'est pas initié à la méthode des schémas fléchés. Elle seule permet à tout futur indexateur dans le domaine de l'enfance inadaptée d'apprendre à s'en servir par lui-même.

En fait, cet ouvrage n'est pas seulement un thésaurus ; grâce au texte d'introduction, il pourrait être utilisé comme ouvrage de base pour l'enseignement de l'indexation à des spécialistes de la documentation. La bibliographie, à elle seule, constitue un outil de travail.

Par leur participation au développement de cette méthode originale (le schéma fléché), les auteurs ont fait œuvre innovatrice et ont ouvert des perspectives d'utilisation dans d'autres secteurs. Parce qu'il permet d'éliminer plusieurs symboles représentant les relations hiérarchiques et associatives, l'emploi du « schéma fléché » facilite l'utilisation des index. Il est cependant regrettable que les auteurs n'aient pas opté délibérément pour les symboles (>) et (<) remplaçant les sigles « EM » et « EP ». Si leur ouvrage, comme on peut le prévoir, doit faire autorité, ils auraient ainsi donné le coup d'envoi à cette forme de renvoi qui transcende les barrières de langues et nous semble plus adaptée à l'utilisateur ordinaire.

1. Chiffre donné dans l'Introduction. La numérotation s'arrête en fait à 250. Trois numéros, 61, 125 et 231, sont doublés en 61a, 125a et 231a. L'Introduction ne souligne pas ces dédoublements.

L'équipe a utilisé les possibilités de l'ordinateur pour la production des différents index : index permuté, index anglais-français et index accompagnant chacun des schémas.

La formule de mise à jour, simple et placée à la fin du document, est une invitation à la participation pour tous les professionnels qui œuvrent dans le secteur de l'enfance inadaptée.

On ne peut que souhaiter une pleine collaboration de tous les milieux québécois concernés pour que ce thesaurus soit largement utilisé.

Jean Bouthillette
Raymond Caron
 Cégep de Sainte-Foy

Deschâtelets, Gilles. Enquête sur les services de téléréférence au Canada. Ste-Foy, Québec, Université Laval, 1980. x, 142 p.

Les résultats de l'enquête de Gilles Deschâtelets de l'Université Laval sur les services de téléréférence au Canada sont réconfortants, sinon surprenants, pour un bibliothécaire depuis longtemps convaincu de son rôle essentiel de médiateur dans le contexte de la recherche documentaire automatisée. Aux alarmistes qui ont vu dans cette nouvelle technique de repérage documentaire une menace à leur survie professionnelle et aux rêveurs qui ont prédit l'élimination imminente de tout besoin d'intervention médiatrice — comme si chaque chercheur possédait l'expertise nécessaire et la volonté d'interroger directement un nombre d'ailleurs toujours croissant de bases et de banques de données offertes par de plus en plus de serveurs différents — nous pouvons répondre, grâce à cette enquête, que les tendances actuelles confirment un rôle actif pour le médiateur spécialisé. En fait, il devient évident que la maîtrise de cette nouvelle technique de repérage de l'information exercée de façon dynamique est indispensable au bibliothécaire qui désire demeurer un intervenant utile auprès du chercheur.

Cette enquête ambitieuse a été motivée par le désir de «fournir un contexte adéquat à une recherche expérimentale ayant pour objet de déterminer un niveau optimal de participation du médiateur de recherche dans l'interface système-usager des services de téléréférence» (p. 1). L'objectif était donc d'«obtenir des données,... sur les centres de service de téléréférence au Canada et plus particulièrement sur l'identité, la formation, les activités et les divers degrés d'implication et d'autonomie du médiateur de recherche dans l'interface système-usager» (p. 1). Les résultats de l'enquête, très élaborés, sont bien présentés, appuyés par 4 figures et 56 tableaux.

Les données ont été recueillies au moyen d'un questionnaire envoyé aux clients des serveurs

suivants : ICIST (pour CAN/OLE et MEDLINE), QL Systems Ltd, INFOMART (pour ORBIT et New York Times Information Bank), Bibliographic Retrieval Service Inc. (BRS) et Informatex France-Québec (SABINE). Le texte du questionnaire utilisé se trouve annexé au document. Lockheed Information Systems (DIALOG) a refusé de coopérer à l'enquête, ce qui nous prive des données provenant des centres qui sont des clients de ce seul serveur. Si l'on considère la popularité de DIALOG, pour ses caractéristiques d'interrogation et le grand nombre de bases de données qu'il offre, cela représente un nombre assez élevé de centres qui n'ont pas été rejoints par l'enquête. Évidemment, les centres de service qui sont des clients de systèmes ayant coopéré à l'enquête, donc autres que Lockheed/DIALOG, ont reçu le questionnaire. Néanmoins, cela constitue une lacune sérieuse par rapport surtout à un certain nombre de données figurant dans la première partie de l'enquête qui traite des caractéristiques des centres de service, entre autres les données ayant trait 1) à la population potentielle d'utilisateurs, 2) au nombre de recherches effectuées, 3) au marché canadien de la téléréférence (distribution entre les divers systèmes) et 4) à l'utilisation des systèmes. En ce qui concerne les données sur les médiateurs de recherche, l'échantillon nous semble suffisamment représentatif, même en l'absence des données des clients de Lockheed/DIALOG.

Les chiffres sur la distribution du marché canadien du repérage automatisé entre les divers systèmes sont les plus durement touchés par cette lacune. Les données recueillies placent DIALOG (à 17,4%) en troisième position derrière ORBIT (24,5%) et CAN/OLE (17,7%) (p. 17), ce qui est, à notre avis, assez loin de la réalité. Le même phénomène se reproduit pour la fréquence d'utilisation des systèmes où DIALOG à 27,1% suit toujours derrière ORBIT à 35,9% (p. 19).

Revenons à la population potentielle des usagers des centres de service. Ces chiffres sont compilés d'après le nombre d'utilisateurs potentiellement accés au service de recherche automatisée, qui serait de l'ordre de 1,4 million pour l'échantillon sondé (p. 8). Cependant, comme le taux de réponse au questionnaire est estimé à 49,7%, c'est-à-dire à seulement la moitié des centres de service (et cela, en passant sous silence les clients de DIALOG qui n'ont pas reçu le questionnaire), comment l'auteur peut-il affirmer que 6% de la population totale du Canada a accès au service? Le nombre réel est sûrement considérablement plus élevé. Les chiffres absolus sur le nombre de recherches effectuées perdent de leur signification de la même façon.

La deuxième partie de l'enquête, plus intéressante, présente des données sur les médiateurs de recherche : nombre, spécialisation, formation, degré d'implication et d'autonomie. Gilles Deschâtelets définit trois modes de recherche : le mode délégué (recherche préparée et effectuée par le médiateur seul), le mode direct (recherche préparée et effectuée par l'utilisateur seul), et le mode